

Les politiques clientélares comme facteur de recomposition sociale et ethnique à Marseille

• **Cesare Mattina***

Politologue, CEPÉL, Université de Montpellier 1

Dans le discours véhiculé sur Marseille, on retrouve souvent l'image d'une ville multicolore et cosmopolite, résultat de l'accumulation historique de plusieurs vagues d'immigration (Temime, 1991). Parfois, par le brassage ethnique et culturel, on prétend expliquer la construction sociale et politique de la ville. Les réseaux d'entraide et de solidarité qui se créent au sein de «*communautés immigrées*» deviennent ainsi la plate-forme et la condition du développement d'un trait particulier du politique à Marseille : l'existence généralisée du phénomène communément nommé «clientélisme politique» (Sanmarco, Morel, 1985 ; Jordi, Sayad, Temime, 1991, p.9). Toutefois, évoquer un rapport de causalité entre les liens claniques et ethniques et le développement des clientèles ne suffit pas à expliquer l'étendue et la persistance dans le temps des relations clientélares au

La notion de clientélisme est souvent évoquée à propos des pratiques et des mœurs politiques à Marseille, tout particulièrement pour la période du leadership de Gaston Defferre. Pendant cette période - et surtout durant les années 1960-1970 - le clientélisme s'est révélé comme un véritable facteur de recomposition et de reclassement social. Par la redistribution clientélaire de biens et de ressources publiques (logements sociaux, emplois publics), le pouvoir socialiste a favorisé l'ascension sociale et l'intégration de groupes sociaux, ethniques et professionnels, mais en a exclu certains autres. Les politiques clientélares de redistribution sont ainsi un moyen d'intégration et d'exclusion sociale.

sein de toutes les couches sociales - pas seulement donc parmi les classes populaires et les immigrés - et dans tous les territoires de la ville. Notre point de vue est plutôt que le développement des relations clientélares est la conséquence d'un processus de transformation historique des capacités des élus, siégeant dans des institutions locales et nationales, à redistribuer des ressources (emplois publics, logements sociaux, aides, subventions, etc.) à des citoyens/électeurs pris singulièrement ou faisant partie de groupes ethniques, politiques et socioprofessionnels. Relations clientélares interpersonnelles, clien-

* Centre d'Etude Politique de l'Europe Latine, Faculté de droit,
39 rue de l'Université, 34060 Montpellier, cedex 1.
cesare.mattina@free.fr

tèles politiques concentrées autour des chefs entourant le leader Gaston Defferre, et politiques clientélares de redistribution des ressources ont été, à notre sens, les trois éléments concomitants d'un véritable modèle de «régulation clientélaire» qui a fonctionné à Marseille entre les années 1960 et le début des années 1980 (Mattina, 2003). En distribuant les biens publics, comme des emplois dans les institutions publiques, des logements sociaux dans des groupes de cités bien placés, ou des aides et des subventions, le leadership politique defferrien a favorisé l'ascension et l'intégration sociales d'individus et de groupes. Mais, en même temps, il en a marginalisé d'autres. Ainsi les politiques clientélares ont été, pour le leadership defferrien, un moyen d'opérer un reclassement social de la ville en assurant l'ascension sociale de certains segments des couches populaires, en améliorant la situation sociale de la petite et moyenne bourgeoisie, et en consolidant les notabilités acquises de certaines professions libérales. Il a ainsi conforté un bloc social assez hétérogène.

La «régulation clientélaire» comme mode de gouvernement urbain

Quel type de régulation politique¹ faisons-nous référence lorsque nous parlons de «régulation clientélaire»? Réguler de manière clientélaire une ville, comporte, de la part d'un leadership urbain, des actions de recomposition et de reclassement social opérées à travers des politiques clientélares de redistribution des ressources. Ces politiques reposent sur l'attribution personnalisée et sur critère de favoritisme, de biens, d'avantages et de services, à des individus, à des groupes, à des catégories sociales, ethniques et professionnelles. Elles se concrétisent par des choix discrétionnaires effectués par les leaders de façon systématique, routinière et à grande échelle, bien que tout à fait légalement. Ces choix discrétionnaires leur permettent d'allouer des ressources de manière particulariste, de favoriser leurs clientèles politiques, de fidéliser d'anciens électeurs et d'en conquérir de nouveaux. La mise en place de ces politiques pré suppose une organisation, des leaders, et des structures de parti aptes à canaliser et à essayer

de satisfaire, le plus souvent possible, les demandes privées et personnelles des électeurs. C'est ce qui s'est vérifié à Marseille avec les différents chefs du leadership defferrien qui contrôlaient, à la fois, des territoires électifs (secteurs municipaux, cantons, circonscriptions législatives, etc.), des ressources publiques à distribuer (logements sociaux, emplois publics) et un parti politique (la S.F.I.O.-P.S.) assurant la continuité de leur candidature aux élections.

L'utilisation à grande échelle des politiques clientélares de la part du leadership defferrien, entre le début des années 1960 et la fin des années 1970, coïncide avec l'expansion des services et des biens personnalisés à distribuer aux électeurs et aux clientèles. Elle va de pair avec deux processus historiques à l'œuvre à Marseille, ainsi que dans d'autres villes européennes : une période de développement démographique, mais aussi économique et social de la ville ; l'expansion du *Welfare* étatique et municipal, donc de la distribution des ressources publiques à des masses croissantes d'individus et de groupes. Ces politiques clientélares ont mieux fonctionné, comme facteur d'intégration et d'ascension sociale des populations, dans des périodes de disponibilité d'emplois, de chômage bas, et d'accroissement des capacités des pouvoirs publics à dispenser des services et des biens à un grand nombre de personnes. C'est dans ce contexte que les élus peuvent distribuer des ressources publiques avec les plus grandes marges de manœuvre. C'est aussi dans un contexte de confiance dans les possibilités d'obtenir un emploi, un logement, en améliorant ainsi sa propre condition socio-économique, que les canaux clientélares d'accès à des faveurs et à des avantages sont les moins discrédités et sujets à une réprobation sociale.

Politiques clientélares et recompositions socio-ethniques dans la ville

Selon Bruno Jobert, la régulation politique se trouve devant le défi permanent «(...) de concilier la construction d'un ordre politique légitime et de contribuer à celle d'un ordre social (...) au caractère forcément complexe et contradictoire» (Jobert, 1999, p.125). La régulation clientélaire est donc un mode de gouverne-

ment qui, confronté à la gestion d'intérêts contradictoires (Lorrain, 1991), cherche à intégrer des populations dans le jeu politique, mais qui opère, en même temps, à travers les politiques clientélares de redistribution, des ordres politiques, des reclassements sociaux qui produisent aussi des effets d'exclusion sociale.

Quel ordre politique a donc été construit à Marseille en lien avec ces modalités clientélares de régulation ? Dans la période 1960-1980, les politiques clientélares ont favorisé l'intégration et la promotion sociale d'individus et de groupes sociaux. Elles ont assuré, pour une longue période, la continuité du gouvernement urbain autour de l'alliance entre le leadership politique de Gaston Defferre et certains segments de la société locale : ceux concentrés autour de l'appareil municipal defferrien (les employés municipaux et des services paramunicipaux), ceux de la S.F.I.O. puis du P.S., des syndicats (en particulier de F.O.), ceux des médias locaux et en particulier du *Provençal*, ceux des notables des professions libérales, ceux des entrepreneurs de l'industrie traditionnelle en déclin, ceux du tissu associatif des Comités d'intérêts de quartiers, ceux des amicales et des associations à caractère ethnique, d'origine italienne, espagnole, corse, arménienne, juive, pieds-noirs, etc.

Nos recherches d'archives, principalement centrées sur les mécanismes d'affectation des emplois municipaux et d'attribution des logements sociaux de la part du cabinet du maire, montrent que les individus et les familles appartenant à ces segments de population ont été les principaux bénéficiaires des choix discrectionnaires de redistribution des ressources publiques². De cette manière, le pouvoir defferrien a favorisé et consolidé l'ascension sociale et l'intégration politique de certains milieux ouvriers, petits et moyens bourgeois issus de ces immigrations. Les enfants et les petits-enfants des immigrés italiens, corses, espagnols, grecs, arméniens, juifs et plus tard pieds-noirs, ont été particulièrement favorisés par la politique clientélaire de redistribution des ressources pendant les années 1960-1975.

La construction historique des «communautés ethniques» comme groupes politiques par le pouvoir municipal marseillais

Sous le leadership de Gaston Defferre, les politiques clientélares de redistribution sont combinées avec un autre processus historique très singulier dans la République française : celui de la construction progressive de «communautés» à caractère ethnique et/ou religieux comme groupes politiques. La généralisation progressive des relations clientélares et des clientèles politiques s'est articulée de manière tout à fait spécifique avec la construction de communautés ethniques et nationales étrangères comme groupes de pression et d'intérêt à l'intérieur de la cité.

Il convient ici de parcourir brièvement ce processus historique de construction des communautés ethniques et religieuses. Il n'a pas ses origines à l'époque defferrienne, mais remonte à une période nettement antérieure. Depuis un siècle, le leadership municipal a valorisé et utilisé la référence aux communautés immigrées installées dans la ville, comme un moyen d'exercice du gouvernement urbain. Si les mairies de Siméon Flaissières, entre la fin du XIXe et le début du XXe (celles du «socialisme municipal»), ont permis la création de liens plus étroits entre les élus et la population, c'est dans les années 1930 que l'appartenance «communautaire» acquiert une importance dans les politiques municipales. Le leadership de Simon Sabiani, personnage très controversé de l'histoire politique marseillaise³, inaugure l'époque des relations organiques entre la mairie et un groupe socio-ethnique de référence : les Corses de Marseille. En effet, Sabiani a ses réservoirs de voix dans les quartiers du Vieux Port, du Panier et autour de la rue de la République, habités majoritairement par des populations corses et italiennes. Son influence est très forte dans tous les domaines de la vie publique et des administrations. C'est dans cette phase historique que la mairie de Marseille embauche un grand nombre d'employés corses, alors que Sabiani contrôle les différents échelons de l'administration municipale. Son système se base sur des relations

d'échange de services avec cette population d'origine corse, mais aussi en partie italienne. Le maire socialiste de Marseille de 1935 à 1938, Henri Tasso, lui-même de double origine, corse et italienne, incarne la continuité quant aux rapports privilégiés avec ces deux «communautés» de Marseille. Tasso devient député de la 1ère circonscription des Bouches-du-Rhône qui regroupe les deux côtés du Vieux-Port, et est habitée principalement par des marins, pêcheurs, ouvriers et commerçants corses et italiens.

Après la guerre, la mise sous tutelle de la ville et la période de la municipalité gaulliste de Carlini, la construction des communautés ethno-religieuses reprend sous Gaston Defferre. Entre les élus de la municipalité et les associations de quartier représentant des communautés ethniques se créent et se développent des relations continues, faites de rapports de familiarité et d'estime réciproque. Le maire et les élus de la majorité rendaient souvent visite aux différentes associations à caractère ethno-religieux et, pendant les campagnes électorales, les associations de rapatriés pieds-noirs et de socialistes arméniens ne manquaient pas de manifester publiquement leur soutien par l'intermédiaire de la presse quotidienne. Gaston Defferre n'a pas manqué de toucher à la corde sensible que constitue l'appartenance ethnique ou religieuse. Il affichait un attachement tout particulier aux deux peuples ayant connu les drames du génocide : les Arméniens et les Juifs. Il fut le premier à baptiser l'une des rues de la ville de la date du 24 avril 1915, commémorative du génocide arménien. Gaston Defferre se sentait aussi personnellement très proche de la cause juive. Il ne manquait d'ailleurs pas de manifester sa sympathie et son soutien aux associations juives laïques et religieuses. Dès les années 1960, pour les élections, il insère dans ses listes des personnes appartenant à ces groupes communautaires.

L'idée de la recherche de soutiens et de voix communautaires ne fait généralement pas partie de la vie politique française. C'est plutôt autour des machines politiques et électorales des villes américaines qu'il existe une tradition de création de liens et de recherche de voix parmi les groupes ethniques (Mann, 1967 ; Whyte, 1995

; Gans, 1962). Mais, à Marseille, tout en n'affichant pas systématiquement les questions d'appartenance ethnique pendant les campagnes électorales et dans les critères de formation des listes, les partis locaux et le pouvoir municipal ont progressivement construit un discours et une pratique autour de la représentativité des différentes communautés ethniques présentes dans la ville. D'une part, on reconnaissait et on légitimait, en tant qu'interlocuteurs, des notables représentant des groupes ethniques (des présidents d'associations, par exemple) et, d'autre part, on affichait l'inscription sur les listes municipales de candidats d'origine juive ou arménienne. Si ce discours sur la représentation communautaire a été latent et non systématique avec Gaston Defferre, il est devenu, par la suite, avec Robert Vigouroux et Jean-Claude Gaudin, un «refrain» habituel. A partir des élections municipales de 1989, on constate une politique ouverte d'insertion de représentants des communautés étrangères de Marseille dans les listes des partis. La visite aux associations de type communautaire est devenue, depuis, pour les élus, de l'ordre de l'obligation politique. Encore aujourd'hui, en campagne électorale, les élus rendent visite aux groupements de Comoriens, de Gitans ou aux associations arméniennes. Même en ayant conscience que cela n'a pas forcément d'impact du point de vue électoral, il s'est créé une coutume qui renforce l'idée de la constitution politique de communautés ethniques et religieuses dans la cité.

L'existence de «communautés ethniques et politiques» est donc moins le résultat d'un mouvement provenant du bas, et de l'organisation volontaire des différentes populations immigrées que le produit de discours et de pratiques entretenus par les différents leadership marseillais. En construisant les «communautés» comme interlocutrices homogènes et en choisissant souvent des représentants et des porte-parole, le pouvoir municipal a eu la possibilité de prolonger les logiques bilatérales d'échange, typiques des relations de clientèle et des politiques clientélares. Choisir un interlocuteur veut dire discuter, négocier de manière bilatérale de la distribution des ressources dans la ville, en essayant de s'assurer son soutien politique et sa fidélisation électorale. Ce rapport bilatéral a pu

se construire et se consolider à travers la légitimation d'une notabilité des représentants religieux ou des présidents d'associations à caractère communautaire ou confessionnel.

Construction des «communautés ethniques», clientélisme et logiques d'exclusion sociale

Le processus de construction et de légitimation des «communautés ethniques» comme groupes politiques, ne s'est pas déroulé de la même manière pour toutes les immigrations. En effet, si certains groupes communautaires ont reçu une forte reconnaissance symbolique de la part des pouvoirs publics et ont eu des interlocuteurs associatifs importants et reconnus, d'autres groupes n'ont pas connu le même sort. Les populations immigrées, en provenance des pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc), de la Turquie, de l'Égypte ou des Comores - dont l'installation à Marseille n'a pas attendu les années 1970, puisqu'elles sont déjà présentes depuis deux générations - n'ont eu ni la même légitimation en tant que «communautés ethniques», ni le même accès systématique au bénéfice des politiques clientélaires. La conséquence en est l'exclusion ou, du moins, la marginalisation des reconnaissances matérielles et symboliques, ainsi que des parcours d'ascension sociale que les ressources clientélaires pouvaient leur donner.

Les raisons de cette exclusion sont probablement multiples : s'il est vrai, d'une part, que le pouvoir municipal ne les a pas privilégiées, il est vrai aussi que ces «communautés ethniques» ont toujours été assez fragmentées et trop peu structurées pour constituer un groupe politique. L'immigration maghrébine a moins généré des interlocuteurs reconnaissables et reconnus par le leadership municipal. Le leadership defferrien et socialiste n'a pas entrepris, à l'égard des immigrations maghrébines et comoriennes, le travail de construction d'un groupe politique et d'interlocuteurs privilégiés qu'il a fait pour d'autres. La question de l'insertion, dans les listes municipales, d'hommes et de femmes d'origine maghrébine, n'a été envisagée que tardivement, à la fin des années 1980. Ce n'est qu'à l'époque de Vigouroux que les tentatives

se font plus nombreuses, avec l'insertion, dans des listes dissidentes et dans les listes socialistes de Michel Pezet, de plusieurs personnes d'origine maghrébine. Mais souvent, ces individus inscrits sur les listes ne sont pas reconnus en tant que représentants d'une communauté et ne deviennent pas des interlocuteurs privilégiés du leadership municipal, (Cesari, 1994).

Outre le manque de véritable légitimation en tant que communautés ethniques, notre hypothèse est qu'il s'est produit, pour l'immigration maghrébine et comorienne, une marginalisation des canaux de redistribution clientélaires. Les premiers immigrés maghrébins de l'après-guerre (années 1950-1970) et leurs enfants ont été tenus à l'écart des politiques clientélaires, dont les autres immigrations ont plus particulièrement profité. Certains travaux ont montré comment l'immigration en provenance du Maghreb a longtemps été caractérisée comme temporaire, contribuant ainsi à forger une représentation de l'immigré comme force de travail provisoire, appelée à repartir vers son pays d'origine (Cesari, 1998). Cette image a contribué à retarder leur intégration politique. C'est seulement à partir des années 1970 et 1980 que s'est faite leur entrée sur la scène politique et que les «beurs» ont eu une certaine visibilité. Mais, cela n'a pas suffi à constituer un groupe potentiellement représentable comme groupe politique face à la mairie. Les immigrés d'origine maghrébine ou comorienne n'ont donc pas globalement profité de parcours de mobilité et d'ascension sociales à travers des politiques clientélaires d'intégration. Au contraire, dans le domaine du logement social, par exemple, en dépit des discours d'intégration, les rénovations immobilières et urbaines de la municipalité visent plus récemment à les désigner de manière consciente ou inconsciente comme les responsables de la dégradation du centre-ville, et à les en éloigner (Mazzella, 1996).

Conclusion

À Marseille, les politiques clientélaires ont été non seulement un facteur d'intégration sociale mais aussi de façonnement et de recomposition sociale de la ville. C'est surtout au sein d'une classe moyenne des employés publics de

l'Etat et des collectivités locales, de certains segments ouvriers du secteur privé, et des populations immigrées d'origine européenne, que se sont instaurés des liens et des pratiques clientélares, érigés en coutume habituelle. C'est vers ces couches sociales et ethniques que les politiques de redistribution clientélares se sont dirigées, en stabilisant leur situation socio-économique et en assurant un futur meilleur pour leurs descendants.

Les modalités de gouvernement fondées essentiellement sur l'emploi quasi-systématique des politiques clientélares s'insèrent de manière assez cohérente dans l'histoire institutionnelle, politique et sociale de Marseille. Les mêmes segments et groupes, que nous avons repéré comme les principaux bénéficiaires des politiques clientélares, constituent l'alliance et le bloc social defferrien, à la fois au sein de l'institution municipale et de la société urbaine marseillaise. L'alliance entre certaines couches populaires concentrées autour de la SFIO-PS et du syndicat FO, une petite bourgeoisie de l'emploi public grandissante, et la bourgeoisie moyenne concentrée autour du centre-droit local et des professions libérales (avocats, médecins, présidents d'associations, etc.) rend le tableau plus cohérent.

Cette régulation politique et sociale de la ville a évidemment déterminé des mécanismes d'exclusion. On peut repérer principalement trois segments de populations exclues du système de régulation clientélaire defferrien. Premièrement, les couches sociales populaires et ouvrières qui soutenaient historiquement le P.C. marseillais. Ce dernier a construit son pouvoir dans ses bastions du 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements où il était fortement majoritaire, et a été constamment relégué dans l'opposition municipale, sauf au cours de la période 1983-1989. Deuxièmement, les immigrations plus récentes et, en particulier, maghrébine, turque et comorienne, pour les raisons que nous venons de développer plus haut. Troisièmement, une petite portion de la grande et moyenne bourgeoisie regroupée derrière une droite gaulliste, marginalisée par le pouvoir defferrien.



- 1 Par régulation politique, nous entendons, en accord avec Bruno Jobert (1985), mettre l'accent sur les capacités du politique à maintenir la cohésion sociale et à permettre l'intégration sociale au système.
- 2 Ces considérations découlent de notre travail de thèse sur «La régulation clientélaire. Relations de clientèle et gouvernement urbain à Naples et à Marseille». Dans ce cadre, nous avons travaillé, pour la partie marseillaise, sur des documents d'archives contemporaines (série W) versés par le cabinet du maire de Marseille aux Archives Municipales. Ces documents, obtenus suite à une dérogation nécessaire à la consultation des documents de moins de 30 ans, contiennent les courriers adressés par les électeurs pour demander des services personnels, les lettres de recommandation des élus, les pratiques clientélares d'attribution des emplois publics et des logements sociaux. Ces documents montrent aussi les choix discretionnaires des élus et des fonctionnaires en matière de redistribution des ressources publiques aux différents groupes composant le bloc social defferrien.
- 3 Communiste à l'origine, puis indépendant, il sombre, pendant la guerre, dans la collaboration avec l'Allemagne nazie. De 1929 à 1935, il est le tout puissant premier adjoint de la ville et domine la scène politique marseillaise. Il est particulièrement célèbre pour ses rapports avec le milieu marseillais et en particulier avec François Spirito et Paul Venture Carbone, deux truands et trafiquants de drogue qui sont aussi ses agents électoraux (Rochu, 1983, p.53 ; Jankowskij, 1989).

Références

- Cesari, J. (1994). *Être musulman en France. Associations, militants et mosquées*. Paris : Khartala.
- Cesari, J. (1988). Les musulmans à Marseille: enjeux d'une reconnaissance politique. *Pouvoirs*, 47, 123-132.
- Gans, H. (1962). *The Urban Villagers*. New York : The Free Press.
- Jankowskij, P. (1989). *Communism and Collaboration. Simon Sabiani and Politics in Marseille, 1919-1944*. New Haven-London : Yale University Press.

- Jobert, B. (1985). L'Etat en action : l'apport des politiques publiques. *Revue Française de Science Politique*, 35 (4), 654-682.
- Jobert, B. (1999). La régulation politique : le point de vue d'un politiste. In J. Commaille, & B. Jobert (Dir.), *Les métamorphoses de la régulation politique* (pp.11-23). Paris : L.G.D.J.
- Jordi, J.J., Sayad, A., & Temime, E. (1991). Le choc de la décolonisation (1945-1990). In E. Temime (Dir.), *Migrance. Histoire des migrations à Marseille* (vol. 4). Aix-en-Provence : Edisud.
- Lorrain, D. (1991). De l'administration républicaine au gouvernement urbain. *Sociologie du travail*, 38 (4), 461-483.
- Mann, A. (1967). *La Guardia comes to power, 1933*. Chicago et Londres : The University of Chicago Press.
- Mattina, C. (2003). *La régulation clientélaire. Relations de clientèle et gouvernement urbain à Naples et à Marseille (1970-1980)*. Thèse de doctorat en Science Politique (Dir. Pierre Bréchon), Laboratoire PACTE-CIDSP. Université Pierre Mendès France, IEP Grenoble.
- Mazzella, S. (1996). Le quartier Belsunce à Marseille. Les immigrés dans les traces de la ville bourgeoise. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 72, 118-125.
- Rochu, G. (1983). *Marseille, les années Defferre*. Paris : Alain Moreau.
- Sanmarco, Ph., & Morel, B. (1985). *Marseille l'endroit du décor*. Aix-en-Provence : Edisud.
- Temime, E. (Dir.) (1991) *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, Aix-en-Provence : Edisud, 4 vol.
- Whyte W.F. (1995). *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier américain*. Paris : La Découverte.

Faire Savoirs

n° 5 - décembre 2005

Sciences humaines et sociales en région PACA



Sociétés

Hommes

Sciences

Le creuset marseillais

Coordination : André Donzel et Alain Moreau

Paul Cuturello & Christian Rinaudo

Mise en image et mise en critique de la Côte d'Azur

Synthèse de recherche

Patrick Perez & Fabienne Soldini

Les bibliothèques marseillaises, consommation culturelle et production de mixité sociale

Carole Rostagni :

Justice pénale et opinion publique. Nouvelles réflexions sur la présomption d'innocence

Swanie Potot

Circulation et réseaux de migrants roumains : une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe

Fournier, P., & Mazzella, S.,

(s/dir, 2004). Marseille, entre ville et ports

Les destins de la rue de la République. Paris : La Découverte